

AP3C



Conty, le 16 février 2012

Code SIRET : 40 50 92 917 000 21

AP3C LA ROUTE DU POISSON
COMMUNIQUE DU 16 FEVRIER 2012

A toutes les équipes de la Route du Poisson

Les conditions étant presque réunies (il manque encore des financements à trouver), le **Conseil d'Administration** ne pouvant plus faire attendre ni les équipes participantes, ni les communes relais,

a décidé en date du 15 février 2012, le principe de l'organisation de la 10^{ème} Route du Poisson, du 19 au 23 septembre 2012.

Cette Route rejoindra Boulogne sur Mer à Compiègne par un nouvel itinéraire, dont voici les principales villes traversées :

Samer – Boulogne sur Mer – Neufchâtel-Hardelot – Etaples – Berck sur Mer – Quend – Rue – Le Crotoy – St Valéry sur Somme – Cayeux sur Mer – Ault-Onival – Hocquélus – Hornoy le Bourg – Poix de Picardie – Conty – Compiègne.

Cet itinéraire met en valeur, dans sa première partie, les ports d'où partaient auparavant les chasses marées, et ensuite rejoindra la ville d'où un jour cette Route est partie, grâce à la folie de quelques femmes et hommes qui il y a 20 ans décidèrent de lancer cette aventure.

Allain HOUARD

Président d'AP3C

